



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 14-2015 - Séance du 28 septembre 2015 - Ecrite

Stratégie en matière de Transports Publics sur notre territoire

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Par sa communication 10/2014 du 16 juin 2014, la municipalité vous informait de la mise en veilleuse de l'étude TP régional suite au refus de notre Conseil communal de prolonger l'exploitation de la ligne 202 pour une année supplémentaire. La situation a finalement été débloquée et l'étude régionale pu être lancée en janvier 2015.

Bien que l'étude soit encore en cours, la municipalité souhaite informer le Conseil suffisamment en amont des options retenues pour lesquelles elle entend élaborer un projet de réalisation comme base d'un préavis qui sera soumis au Conseil dans le courant du premier semestre 2016.

Stratégie TP

Sans entrer dans le détail des réflexions et des alternatives étudiées qui feront l'objet du rapport de l'étude régionale, la municipalité a adopté la vision stratégique suivante pour le développement des Transports Publics (TP) sur notre territoire:

- La ligne MVR Vevey - Les Pléiades constitue la colonne vertébrale du réseau TP sur notre territoire. Elle est complétée par des lignes de bus permettant de rabattre les usagers potentiels vers une gare ferroviaire.
- La ligne VMCV 202 actuelle est prolongée de Pra (sur territoire veveysan) jusqu'à St-Légier Gare, ceci dans les deux sens et en supprimant la boucle Z.I.
(La non-desserte de Ferreyres laisse aux usagers potentiels de la Z.I. Rio Gredon deux alternatives aux deux extrémités de la Route Industrielle par les arrêts "Bois-Baron" et "Grangette" accessibles respectivement via le chemin de Ferreyres et l'accès de service à l'A12.)
- Une deuxième ligne assurera la desserte de la partie médiane du village en reliant St-Légier Gare à Blonay Gare en passant par nos deux collèges, les terrains de sports de Praz-Dagoud via Lussy, le chemin des Osches et du Château, puis la route de Prélaz sur Blonay (cf. graphique annexé).
- La desserte des secteurs du Genévrier et du Pôle stratégique du Pré-Au-Blanc est assurée prioritairement par la halte MVR du Château d'Hauteville dont le quai devra, à terme, être changé de côté (pour rappel, l'opposition formulée par la municipalité en avril 2014 à l'encontre du projet de mise en conformité LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés) du quai côté Montreux avait été levée par l'OFT).
- Dans la mesure du possible, les écoliers sont transportés par TP.

En raison essentiellement de problèmes d'infrastructure routière (absence d'encaissement ou gabarits routiers insuffisants, géométrie actuelle de certains tronçons), une mise en exploitation des deux lignes de bus pour décembre 2016 n'est pas envisageable, si bien que la concrétisation de cette vision est prévue en plusieurs étapes.

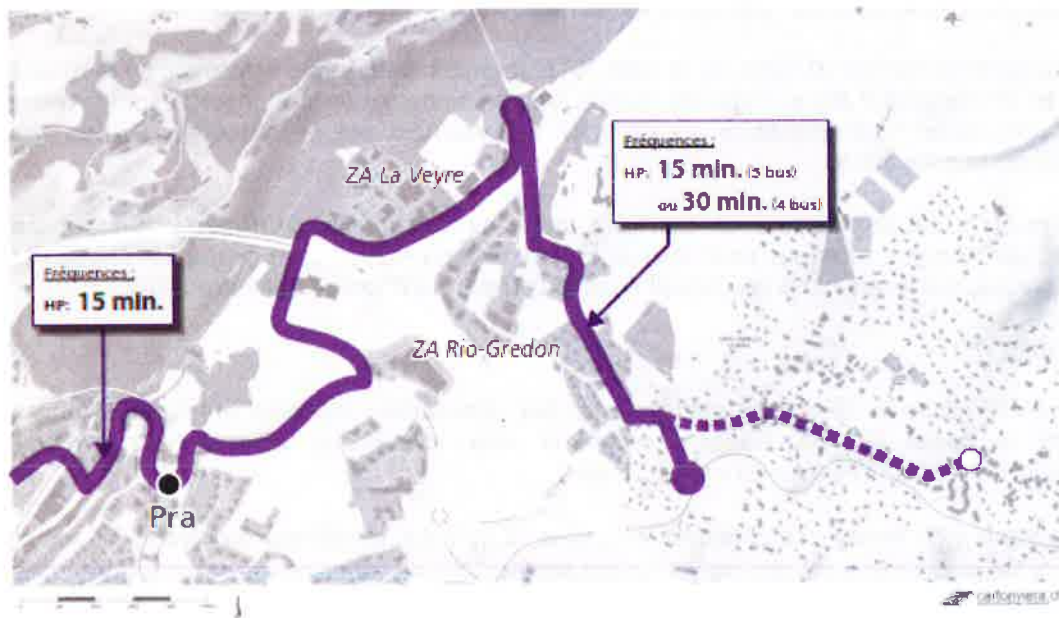
1^{ère} étape - Prolongation de la ligne 202 jusqu'à La Chiésaz en décembre 2016

La prolongation de la ligne 202 jusqu'à St-Légier Gare se heurte actuellement à plusieurs obstacles:

1. La difficulté de croisement entre bus et véhicules lourds ou de type camionnette sur la route de Fenil,
2. L'impossibilité pour les bus de ligne (à plancher rabaissé) d'accéder à la place de St-Légier Gare, place dont la conception sera revue dans le cadre des travaux nécessaires au passage, d'ici 2019, à la cadence du quart d'heure sur la ligne MVR des Pléiades.

Alors que diverses solutions au premier obstacle sont actuellement en cours d'évaluation, l'accès à St-Légier Gare ne pourra pas être amélioré d'ici l'échéance de fin 2016.

La prolongation de cette ligne jusqu'au collège de La Chiésaz constitue dès lors une solution intermédiaire avec possibilité de raccordement à la ligne MVR moyennant de courts trajets à pied à St-Légier Gare, Poste ou La Chiésaz. Les deux premiers arrêts prévus sur chaussée constitueront de surcroît un modérateur de trafic bienvenu.



La cadence au quart d'heure les jours de semaine sera maintenue sur territoire veveysan jusqu'à Pra, un bus sur deux continuant sa route jusqu'à La Chiésaz à la cadence de la ½ heure dans les deux sens. La charge financière annuelle prévisionnelle pour notre commune sera comparable, voire légèrement inférieure à celle de l'ancienne ligne circulaire (CHF 390'000.-). Pour rappel, cette charge nette fait partie des dépenses thématiques donnant lieu à un remboursement de jusqu'à 65% par la péréquation horizontale. Des chiffres plus précis seront élaborés pour le futur préavis.

Etapes ultérieures - 2017 à 2020

La mise en place de la ligne St-Légier Gare - Blonay Gare nécessite, quant à elle, des travaux routiers plus conséquents qui seront intégrés à la planification annuelle de l'entretien des routes. Des préavis d'investissements spécifiques conditionneront par ailleurs l'élargissement de certains tronçons. Bien qu'il ne soit à ce stade pas exclus de recourir à un service ponctuel de minibus si ces travaux devaient se faire attendre, la justification économique d'un service ne pouvant remplacer certains transports scolaires semble à priori difficile.

La ligne 202 prolongée jusqu'à La Chiésaz devrait dès lors être maintenue jusqu'à la mise en service de la deuxième ligne vers Blonay Gare qui peut raisonnablement espérer voir le jour d'ici 2019 ou 2020.

Démarches en prévision du préavis (1^{er} semestre 2016)

- Informée des intentions municipales en date du 8 septembre 2015, la commission mobilité les a saluées à l'unanimité, plusieurs membres estimant indispensable de rendre l'offre plus séduisante par des aménagements complémentaires pour d'autres formes de mobilité tels piétons et vélos (trottoirs ou cheminements, éclairage public). La municipalité tiendra compte de ces demandes et en évaluera la faisabilité à la fois technique et financière.
- Démarrage en octobre 2015 de l'étude de détail de la prolongation de la ligne 202 avec établissement de l'horaire et des correspondances, des infrastructures nécessaires aux arrêts, des coûts et de leur clé de répartition entre canton et communes, puis établissement du préavis à soumettre au Conseil en avril ou mai 2016 au plus tard.
- Conformément aux recommandations du bureau d'ingénieurs mandaté pour l'étude TP Riviera, il ne sera pas effectué d'enquête auprès des usagers potentiels en raison de l'absence de fiabilité de telles enquêtes prospectives. En revanche, une démarche participative est prévue par l'organisation d'une ou plusieurs séance(s) d'information destinée(s) aux entreprises et usagers des installations sportives des Z.I., voire des habitants. Ces échanges permettront, entre autres, d'affiner la couverture horaire en semaine et fin de semaine.

Attentes de la municipalité

Par le biais de la présente communication, la municipalité souhaite lancer le débat en donnant l'occasion aux conseillers communaux de s'exprimer sur ces intentions avant même l'établissement du préavis annoncé.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



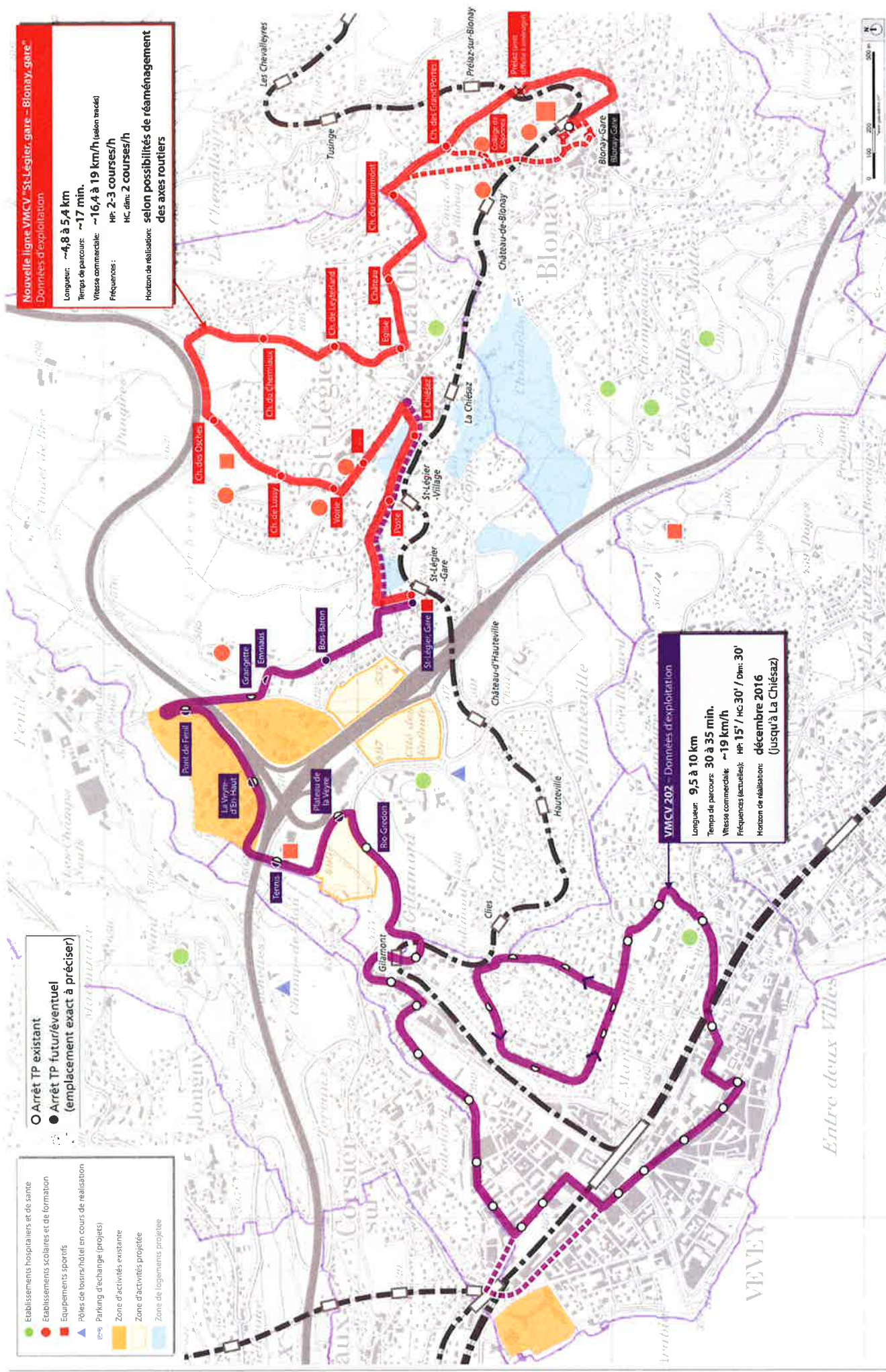
Le Secrétaire
J. Stöhrer

St-Légier-La Chiésaz, le 14 septembre 2015

Annexe: Concept de lignes proposé, état septembre 2015

M. Dominique Epp, Municipal délégué

Bureau du Conseil communal



○ Arrêt TP existant
 ● Arrêt TP futur/éventuel
 (emplacement exact à préciser)

- Etablissements hospitaliers et de santé
- Etablissements scolaires et de formation
- Equipements sportifs
- Pôles de loisirs/hôtel en cours de réalisation
- Parking d'échange (projets)
- Zone d'activités existante
- Zone d'activités projetée
- Zone de logements projetée

Nouvelle ligne VMCV "St-Légier, gare - Blonay, gare"
 Données d'exploitation

Longueur: ~4,8 à 5,4 km
 Temps de parcours: ~17 min.
 Vitesse commerciale: ~16,4 à 19 km/h (selon tracé)
 Fréquences: HP: 2-3 courses/h
 HC, dim: 2 courses/h

Horizon de réalisation: selon possibilités de réaménagement des axes routiers

VMCV 202 - Données d'exploitation

Longueur: 9,5 à 10 km
 Temps de parcours: 30 à 35 min.
 Vitesse commerciale: ~19 km/h
 Fréquences (actuelles): HP: 15 / HC: 30' / dim: 30'
 Horizon de réalisation: décembre 2016 (jusqu'à La Chîsèz)

Etude sectorielle du couloir : Vevey - La Veyre - St-Légier - Blonay
19
 Concept de lignes proposé

- Etablissements hospitaliers et de santé
- Etablissements scolaires et de formation
- Equipements sportifs
- ▲ Pôles de loisirs/hôtel en cours de réalisation
- P+R Parking d'échange (projets)
- Zone d'activités existante
- Zone d'activités projetée
- Zone de logements projetée

- Arrêt TP existant
- Arrêt TP futur/éventuel (emplacement exact à préciser)

Nouvelle ligne VMCV "St-Légier, gare – Blonay, gare"
Données d'exploitation

Longueur: **~4,8 à 5,4 km**
 Temps de parcours: **~17 min.**
 Vitesse commerciale: **~16,4 à 19 km/h** (selon tracés)
 Fréquences: **HP: 2-3 courses/h**
HC, dim: 2 courses/h

Horizon de réalisation: **selon possibilités de réaménagement des axes routiers**

VMCV 202 – Données d'exploitation

Longueur: **9,5 à 10 km**
 Temps de parcours: **30 à 35 min.**
 Vitesse commerciale: **~19 km/h**
 Fréquences (actuelles): **HP: 15' / HC: 30' / Dim: 30'**
 Horizon de réalisation: **décembre 2016 (Jusqu'à La Chiésaz)**

